

Lettre aux éleveurs neuchâtelois par voie de communiqué de presse

Cortailod, le 3 octobre 2024

À la suite des prédatons sur vos bovins et malgré le tir d'un loup à la Chaux-du-Milieux, les attaques continuent et nous compatissons à votre détresse. Nous avons conscience que **tout le poids du retour du loup pèse actuellement sur vos épaules.**

Vos élus, comme vos faïtières vous ont fait croire qu'il suffit de tirer des loups pour résoudre vos problèmes et que les défenseurs du sauvage étaient vos ennemis. En réalité, nous sommes à vos côtés. Alors que faire ?

Pour se prémunir du loup, il convient d'abord de le connaître. C'est avant tout un opportuniste, il va sur les proies les plus faciles et ça a toujours été comme ça. C'est pourquoi, il va d'abord sur les animaux les plus faibles, les ovins mal protégés puis les veaux et les génisses. Mais tout cela vous le savez. Vous savez également que si vous avez un troupeau de laitières, vous pouvez dormir tranquilles.

Des solutions urgentes de protection des jeunes bovins existent.

Si des solutions d'effarouchage sont possible, il faudra au minimum attendre l'année prochaine pour les mettre en place et à elles seules ne suffiront pas, prévoyez d'équilibrer vos troupeaux afin qu'ils se défendent seuls. Mais, vous avez des moyens d'agir tout de suite.

1. Si vous estivez vos veaux et génisses, prévoyez de les redescendre.
2. Si vous ne le pouvez pas, rentrez vos bêtes la nuit.
3. Si vous ne le pouvez pas non plus, faites un parc de nuit et soyez vigilants.

Nous comprenons votre réticence à appliquer ces solutions, car ça vous donne un énorme travail supplémentaire et vous n'allez pas être indemnisés pour cela.

Nous comprenons votre colère et nous ressentons la même en lien avec vos élus. Cette droite qui dirige le pays depuis la création de la Suisse moderne et qui dit être vos ultimes défenseurs face aux bobos écolos des villes, ils vous ont sacrifiés au productivisme et à la mondialisation.

Pour terminer, sachez que d'avoir une meute de loup sur le territoire est souvent préférable à des individus isolés que les loups sont malins et que réussir à s'en protéger est très gratifiant.

La prochaine étape sera de faire modifier les lois à Berne, car même s'ils arrivent à faire baisser le statut de protection du loup, ils seront toujours présents et vous aurez toujours les mêmes problèmes.

Il y a de l'argent dans ce pays, il faut maintenant que vous puissiez enfin en bénéficier pour la bonne cause ! Les règlements sont trop compliqués ? ça aussi, ça se change !

Le miracle du retour du loup, c'est qu'il va permettre de recréer un lien ville-campagne fort et votre métier sera enfin reconnu à sa juste valeur.

Contacts

Pour le canton de Neuchâtel	:	Yves Bongard	079 469 67 35
Pour la Suisse romande	:	Éric Jaquet Président	079 639 08 41